

## **Soutien jeudi 17 mai dès 8h devant le tribunal de Privas**

Le secret des affaires concerne aussi les "lanceurs d'alerte dans le nucléaire"

à l'image des 22 militants de Greenpeace dont le procès aura lieu à Privas jeudi 17 mai

( ils alertent sur insécurité des centrales nucléaires françaises dans lesquelles on peut rentrer facilement ( ils sont entrés à 22 à Cruas ), et qui risquent de la prison ferme et de lourdes amendes pour tenir le rôle de lanceurs d'alerte !

il ne faut pas oublier que Enedis est issue d'EDF ( EDF nucléaire à 80% )